VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

—o—

Danziger & Tessier

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WILLIAM E. HALL.

No 251, Vingt-Cinquième Cour Judiciaire de District, Paroisse de Tangipahoa, Louisiane.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 13 OCTOBRE 1908,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Clay Ellis, juge de la susdite Cour, signé le 15 juillet 1908 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay les rues Pitt, Calhoun et Garfield (autrefois Jennet), mesurant 64 pieds 6 pouces 1 ligne de face à l'avenue Henry Clay sur 140 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et façade à la rue Garfield, et environ 141 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté; ladite portion de terre étant composée du tout des lots 18 et 19 et une portion du lot No 20, aboutissant dans le fond. Les améliorations sont désignées par le No 1439 avenue Henry Clay, et comprennent une résidence en bois à deux étages contenant 10 chambres, chambre à bain, etc.

2° Une moitié d'intérêt indivis dans et à trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 47 borné par les rues Sud Peters Erato, Gaiennie et Tchoupitoulas, désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan dressé par Joseph P. Lévoyer, le 23 mai 1838, annexé à un acte pardevant O. Pollock ancien notaire en cette ville; ledit lot No 1 mesure 87 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Erato par une profondeur sur le côté le plus près de la rue Tchoupitoulas, contigu aux lots Nos 2 et 3, de 156 pieds 3 pouces 4 lignes et sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Sud Peters ayant une profondeur de 120 pieds 9 pouces 4 lignes de là, courant à un angle droit vers la rue Tchoupitoulas, 15 pieds, 11 pouces, 6 lignes delà s'étendant à une autre profondeur vers la rue Gaiennie, 35 pieds 6 pouces 2 lignes à la ligne du fond sur laquelle il mesure 71 pieds 10 pouces. Le lot No 2 formant l'angle de la rue Tchoupitoulas et Erato et mesurant 81 pieds 3 pouces 4 lignes de façade à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Erato entre lignes parallèles. Le lot No 3 mesure 75 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 1149 et 1160 rue Tchoupitoulas et 425 à 449 rue Erato et comprenant bâtisses d'entrepôt à un étage.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement complet, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, et dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer, en plus et au dessus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année A. D. 1908; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. A. Parsons avocat.

12 sept—12 13 20 27—oct 4 11 13

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

FRET DIVERS NON RECLAMES

MERCREDI, 16 SEPTEMBRE 1908, A 11 HEURES A. M.,

AU DEPOT DU TEXAS & PACIFIC RAILROAD,

Au Pied de la Rue Thalie.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur, Bureau No 625 rue Union, en vertu des Actes 124 de 1890 et 167 de 1898 et pour le compte de qui cela le concerne le fret divers consistant en—

Epiceries, Quincaillerie, Vaisselle, Faïencerie, Savon, Meubles, Ferblanterie, Drogues, Etc.

Conditions—Comptant avant livraison. 6 sept—6 13 15 16

Friedrichs & Redersheimer.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 86 632—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Succession de Joseph John Bruck.

Meubles de Maison, Effets Mobiliers, Bijouterie et Argenterie, Bucs en Ciment et Vases, aussi Machine à Cimenter.

MARDI, le 22 Septembre 1908, à 11 heures A. M.

Sur les lieux, No 4521 rue Laurel, entre les rues Cadiz et Jean, sera positivement vendu à l'encan en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 2 septembre 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Div. D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Encanteurs, 832 34 rue Commune.

12 sept—12 15 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de Choix pour Bâtir dans le Sixième (6) District.

Succession de Joseph John Bruck.

No 86.632—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 13 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 13 juillet 1908 et d'un autre ordre daté le 18 août 1908 et le 3 septembre 1908 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières comme suit décrites, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, Preston ou Annonciation, Market ou Laurel et la ligne de Hurstville, étant l'ilet désigné par le No 848 (48) dans le plan original de Bloomingdale, annexé sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer de ville, sous la date du 13 mai 1875, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville, le 28 mars 1885, laquelle dite portion de terre en ceci désignée mesure 154 pieds et 10 pouces de face à la rue Annonciation ou Preston, 150 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne le séparant de la propriété appartenant autrefois à C. Hurst et maintenant nommé Hurstville, 150 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposée la plus près de la rue State et 152 pieds 5 pouces de largeur sur la ligne du fond, laquelle portion de terre comprenant 3 lots désignés par les lettres A, B, C, D et E. Le tout d'après un plan et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 11 septembre 1895 et annexé pour référence à l'acte d'achat ci-après mentionné pardevant moi, notaire, le 20 septembre 1895. Etant la même propriété que le défunt Joseph John Bruck a acquis par achat de la succession de Elizabeth Bruck, d'après un acte passé pardevant moi, le notaire soussigné, le 23 juillet 1907 et enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 218 folio 68.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un, deux et trois ans pour des billets des acquéreurs, portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant payer les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0[0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant M. Busnière Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur.

Juge F. McGloin, avocat.

12 sept—12 13 20 27—oct 4 11 à date

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour qui cela peut concerner.

FOIN: FOIN:

La I. C. R. R. Co. offrira en vente au plus haut enchérisseur, à leur entrepôt encaissure des rues Freret et Poydras, le LUNDI, 21 septembre 1908, à 11 heures A. M., conformément à la loi No 167 de la session 1898 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, autorisant la vente par porteur commun de tout fret non réclamé et régulièrement la disposition des produits.

Pour le Compte de la Y. & M. V. R. R. Co.

I. C. 25086 de Kansas City Mo. 23 décembre 331 balles de foin d'alfalfa.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau, No 739 rue Union.

11 sept—11 13 21

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Jas A. Brennan, et fille.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Drogues, Médecines, Jarres, "Cash Register", Coffre-Fort en Fer, Comptoirs, Etagères, Balances et Choses Diverses.

Succession de William Greve et Epouse, No 70.701.

Il sera vendu, Vendredi le 25 septembre 1908 à 11 heures a. m., sur les lieux, 642 rue Barone.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur.—Bureau, 733 rue Union—En vertu d'un ordre signé le 14 septembre 1908 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé

Le contenu de la pharmacie ci dessus.

Conditions comptant—Livraison immédiate.

15 sept—15 20 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Epiceries, Whiskies, Balance, Cash Register, Sac en papier, Licence et Marchandises diverses.

Succession de Julius P. Backes. No 87.078

Il sera vendu LUNDI, le 21 septembre 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux 1101 rue Sud Franklin, coin de la rue Calliope.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 733 rue Union—En vertu d'un ordre signé le 11 septembre 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. John St. Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé.

Le contenu de l'épicerie ci dessus.

—Conditions, comptant — Livraison immédiate.

11 sept—13 20 21

Danziger & Tessier

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Cottage Simple, 520 rue S. Cortez,

Entre les rue D'Hémécourt et Bandin.

Succession de Charles W. Tillman.

No 85.901. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 13 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, maintenant absent en congé daté le 8 septembre 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 520 rue Cortez, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Télémaque, Cortez, D Hémecourt et Bandin, lequel dit lot est désigné par le No 16 sur un plan d'arpentage par C. Uncas Lewis, voyer, et mesurant 24 pieds, 7 pouces, 1 ligne de face à la rue Cortez sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant: 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. A. Parson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12sept—12 13 20 27—oct 4 11 13

Robert G. Guerard.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Un charmant cottage élevé, No 1640 rue State.

Succession de Richard E. Schmidt.

No 63.416—Cour Civile de District—Division D.

EN VERTU de et conformément à un ordre donné le 20 août 1908, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant en congé, je vendrai à l'enchère, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 22 septembre, à midi, la propriété ci-après décrite:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues State et S. Franklin et les avenues St-Charles et Palmer, désignée par la lettre G, sur un plan et un certificat d'arpentage faits par Gervais Lombard, ingénieur civil, le 28 février 1903, et annexés à un acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 15 juin 1903; suivant lesquels plan et certificat ledit lot G commence à une distance de 414' 4" du coin de l'Avenue St. Charles et de la rue State, et mesure 80' de face à la rue State sur 187' 0" 1''' de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de l'Avenue St-Charles, et 185' 8' 1''' de profondeur sur l'autre ligne de côté et 80' de large dans le fond. Ladite propriété est composée des lots entiers 15 et 16 et d'une partie du lot 17 sur le plan original de Bloomingdale, tracé par B. Buisson, voyer.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1908 et payer l'acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, et faire un dépôt de 10 0[0 au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.

W. F. Brewer, avocat.

21 août—21 28—sept 6 12 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété extensive, attrayante et de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le Numéro municipal 608 rue Sud Telemachus, entre l'avenue Tulane et la rue D'Hémécourt (dans l'ilet borné par la rue Genois).

Dans les Procès de

Thomas J. Wiltz vs Veuve Herman Makofsky, individuellement et comme tutrice naturelle.

Procès No 86.680.

Thomas J. Wiltz vs Veuve Herman Makofsky, individuellement et comme tutrice naturelle.

Procès No 86,681.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à vendre à l'encherre publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1908, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 714, borné par l'avenue Tulane les rues Génois Telemachus et D Hemécourt, et désignés par les Nos 12 et 13 sur un plan dressé par H. L. Zander, ingénieur et voyer, et daté le 8 avril 1904, annexé à un acte passé pardevant George Unterreiner, notaire en cette ville le 29 avril 1904, vente (McCarthy à Makofsky). D'après ledit plan lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit: Le lot No 12 trente et un pieds de face à la rue Telemachus sur cent vingt pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 13, delà à un angle droit vers l'avenue Tulane, quinze pieds, de là une autre profondeur de dix-huit pieds, six pouces et quatre lignes; de là une autre largeur à angle droit vers l'avenue Tulane, de seize pieds, et cent trente-huit pieds, six pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 au point du commencement. Le lot No 13 mesure trente et un pieds de face à la rue Telemachus, la même largeur sur la ligne du fond, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans les affaires ci-dessus, respectivement.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0[0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

O. S. Livaudais, avocat pour le demandeur.

14 sept—14 15 21 28—sept 4 11 17

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Louis E. Jung vs Frank François.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 35 798. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Val J. Stern, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon entrepôt, No 726 rue St-Louis entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 26me jour de septembre 1908, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un bel assorti de Liqueurs, chaises, tables, licence d'Etat et de ville de 1908 pour buvette, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée de rôle inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant. — WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Gustave A. Lambiotte avocat pour le demandeur.

15 sept—15 20 26

VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martin J. Leroy

No 73,348, Cour Civile de District.

Jeudi, le 15 octobre 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières

No 311 RUE BARONNE.

10 terrains élégants pour bâtir sur la rue Art, entre les rues Johnson et Prieur, borné par la rue Painters, à moins d'un ilet des cars de la rue Villeré, maintenant en opération.

Conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, daté le —— septembre 1908 dans l'affaire ci-dessus nommée, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit

Dix (10) certaines lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Arts, Johnson, Prieur et Painters. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Arts et Johnson et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts sur 110 pieds de face et profondeur sur la rue Johnson; les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 faisant face à la rue Arts et mesurant chacun 32 pieds sur ladite rue Arts sur une profondeur entre lignes parallèles de 110 pieds; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Arts et Prieur et mesurant 32 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Arts sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 110 pieds.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes de l'année 1908 et de payer pour l'acte de vente pardevant Anthony J. Rossi, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO. ST-PAUL, Encanteur, No 127 rue Carondelet.

Frank T. Echazabal, avocat pour la tutrice du mineur.

13 sept—13 20 27—oct 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, le 24 septembre 1908, à midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne,

Succession de Margaret Reilly,

No 86.590—Cour Civile de District.

Conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, daté et signé le 17 août 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Annonciation, St Thomas et Chippewa, désigné par le numéro 2, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 23me jour de décembre 1834 annexé à un acte pardevant H. Pédesclaux le 24me jour de mars 1835, et d'après lequel ledit lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Chippewa, sur 100 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Philip J. Paterno, notaire, ne doit pas recevoir les loyers excepté après le passage de l'acte de vente, et devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO. ST PAUL, Encanteur, No 127 rue Carondelet.

P. J. Paterno, avocat pour l'administratrice.

28 août—23 30—sept 6 13 20 24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jake Turner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 87.149—Division B — Attendu que Anna Dorothy, veuve de Jake Turner, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jake Turner, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — John J. Darrieux, avocat. 10 sept—11 15 20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Catherine Hilderbrand, veuve de Henry G. Auderer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 87 176—Division B—Attendu que Mme Madline Hilderbrand a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Hilderbrand, veuve de Henry G. Auderer, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—L. H. Barra, avocat.

16sept—1f

Succession de Mme Julia Brady, veuve de James Fitzsimmons

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 87.131—Division A—Attendu que Charles J. Fitzsimmons a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Julia Brady veuve de James Fitzsimmons, décédée intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — George P. Bartley, J. R. Le Gallez, avocats.

15 sept—15 19 24

Succession de Philip J Fitzsimmons.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 87,130—Division D—Attendu que Charles J. Fitzsimmons a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip J. Fitzsimmons décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. F. Bartley, J. R. Le Gallez, avocats.

15sept—15 19 24

Succession de Charles S. Doure ou Charles Doure.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 87,153 — Division E—Attendu que Mme Amelia Frances Weinman, veuve de Charles ou Charles S. Doure, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles S. Doure ou Charles Doure, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Geo. Montgomery, avocat. 12sept—12 16 21

Succession de A. B. French.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85 608—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John F. French, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—H. E. & J. R. Upton, avocats. 9 sept—9 14 19

Succession de Mme M. Monteverde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86,172—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Louis Monteverde, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Walter L. Gleason, avocat. 8 sept—8 12 17

Succession de Julien J. Cohn

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 86.972—Division E—Attendu que Edwin B. Cohn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Julien D. Cohn, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Edw. Rightor, avocat.

10 sept—10 15 20

Succession de Joseph B. Smith

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 86,661—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Leonard Smith, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—Benj. T. Waldo, avocat.

10 sept—10 15 20